



PREVENTION DE LA COVID-19 EN ESMS

Outils d'auto-évaluation pour les
établissements d'hébergement pour
personnes âgées ou handicapées

Présentation outils d'auto-évaluation

- Outil à destination des **établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)** pour anticiper et se préparer à la gestion de cas **COVID-19**.
- Elaboré par RéPIAS PRIMO en collaboration avec le CPIAS Auvergne Rhône Alpes.
- Permet aux structures de se **préparer la gestion de/des cas**.
- Un **document explicatif ou opérationnel** est suggéré pour chaque thématique abordée.

Disponible en ligne ...

R&EPIAS PRIMO Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins

Prévention et contrôle de l'infection en établissements médico-sociaux et en soin de ville.

LIENS ET ACTUALITÉS

COVID-19 : Informations et actualités (Check Liste et Autoévaluation)

Webinaire 18 mars 2021 à 20h30 : bon usage des antibiotiques lors de la prise en charge des infections urinaires

Surveillance de la résistance aux antibiotiques

Prévention de la résistance aux antibiotiques

Prévention des infections associées aux soins

VEILLE BIBLIOGRAPHIQUE

Accédez à notre bibliographie et à nos dernières communications sur notre page LinkedIn

- Outil disponible sur : <http://antibioresistance.fr/>
- **Evitez Internet Explorer** si le site s'affiche mal.

Sur la page d'accueil du site PRIMO, cliquez sur le lien « autoévaluation ».

Checklist gestion d'une épidémie COVID en ESMS

Connexion au site WEB

R&ePias PRIMO Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins

Prévention et contrôle de l'infection en établissements médico-sociaux et en soin de ville.

Connexion

email

mot de passe

Connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

Nécessite de créer un compte par mail + mot de passe, la structure peut utiliser le compte créer pour la surveillance des conso PHA

LIENS ET ACTUALITÉS

[Checklist gestion d'une épidémie COVID en ESMS](#)

[COVID-19 : Informations et actualités](#)

[Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens : En savoir plus](#)

[Webinaire: Place des masques dans la prévention en milieu de soins](#)



**Surveillance
de la résistance
aux antibiotiques**



**Prévention
de la résistance
aux antibiotiques**



**Prévention
des infections
associées aux soins**



VEILLE BIBLIOGRAPHIQUE

Accédez à [notre bibliographie](#) et à [nos dernières communications](#) sur notre page [LinkedIn](#)

boîte à outils
COVID 19 :

- Guide d'utilisation
- Questionnaire vierge pdf pour préparer votre saisie

18/02/2021

Prévention de la COVID-19 en ESMS : Outil d'auto-évaluation

Données établissement



Auto-évaluation (étape 0/6)



Cet outil a vocation à vérifier les actions essentielles à mener face à la survenue d'un ou plusieurs cas de COVID-19 en établissement collectif social ou médico-social. Un document explicatif ou opérationnel est suggéré pour chaque thématique abordée. Les questions sont générales et des exceptions sont possibles.

Région

Pays de la Loire

Etablissement

Sélectionner

Si votre établissement ne figure pas dans la liste, merci de nous contacter.

Suivant



Prévention de la COVID-19 en ESMS : Outil d'auto-évaluation



Données établissement



Auto-évaluation (étape 3/6)



Prise en compte des facteurs de risque des résidents et de leur entourage

Témoin qui permet de suivre les étapes de la saisie (6 chapitres)



Prise en compte des aspects architecturaux pour la gestion d'une épidémie

1.1 : Vous avez envisagé d'affecter du personnel dédié par unité/ par étage.

- Oui
 Non
 Sans réponse

1.2 : Vous avez anticipé le regroupement des cas de COVID dans une unité dédiée qui pourrait être l'accueil temporaire (à défaut une marche en avant pour les soins).

- Oui
 Non
 Sans réponse

1.3 : Si la structure dispose de salles climatisées (chaud ou froid), vous avez assuré une maintenance régulière des dispositifs de climatisation afin de garantir une efficacité des filtres et réduire au maximum le recyclage de l'air

- Oui
 Non
 Sans réponse

[En savoir plus](#)

1.4 : L'aération des pièces communes et des chambres est protocolisée (indiquant une fréquence d'une à deux fois par jour).

[En savoir plus](#)

1.5 Organisation du vestiaire du personnel

[En savoir plus](#)

Chapitre 1 : Aspects Architecturaux



Coronavirus (COVID-19)

Recommandations en matière d'aération, de ventilation¹, de climatisation et de chauffage en période d'épidémie de Covid-19.

Rappels :

- L'Organisation mondiale de la santé (OMS)² indique que le virus responsable de la maladie Covid-19 se transmet principalement d'une personne à l'autre par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsqu'une personne malade tousse, éternue ou parle. Ces gouttelettes ne parcourent pas de grandes distances et tombent rapidement au sol ou sur des objets ou

1.5 Organisation du vestiaire du personnel

[En savoir plus](#)

1.5.1 : Les personnels disposent d'un vestiaire adapté pour répondre aux mesures barrières (permettant la distanciation)

- Oui
 Non
 Sans réponse

1.5.2 : Les personnels disposent d'un vestiaire équipé de casiers individuels

- Oui
 Non
 Sans réponse

1.5.3 : Les personnels disposent d'un vestiaire équipé de PHA

- Oui
 Non
 Sans réponse

1.5.4 : Les personnels disposent d'un vestiaire aéré

- Oui
 Non
 Sans réponse

1.6 : Les règles d'occupation des lieux confinés sont affichées et connues (ex : ascenseurs, salle de pause).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse



Prise en compte des aspects ressources humaines et qualification

2.1 : Le personnel a bénéficié d'une sensibilisation aux précautions standard Évaluation du dépistage de l'ensemble des résidents de la structure dès le 1er cas (le consentement des résidents est requis / les résidents Covid-19 positifs depuis moins de 2 mois ne sont pas retestés)

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

2.2.1 : Le personnel soignant et/ou en charge de l'entretien, intérimaire, de nuit et les bénévoles ont bénéficié d'une formation à l'hygiène des mains récente (< 12 mois).

- Oui
 Non
 Sans réponse

2.2.2 : Le personnel soignant, intérimaire ou remplaçant et de nuit a été formé à l'utilisation du masque à usage médical et du masque FFP2 (incluant la réalisation du fit check pour le FFP2).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

2.3 : Le personnel soignant, intérimaire ou remplaçant et de nuit a bénéficié d'une formation aux gestes barrières et aux règles de distanciation physique

- Oui
 Non
 Sans réponse

Chapitre 2 : ressources humaines et qualification

- 8 questions
(formations aux
PS, Gestes
barrières, port
de masque
FFP2...)

2.4 : La structure dispose d'un correspondant hygiène / prévention du risque infectieux. En savoir plus	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse
2.5 : La structure est conventionnée avec une équipe mobile d'hygiène ou dispose de l'expertise d'une équipe de prévention du risque infectieux.	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse
2.6 : Les pauses / repas du personnel soignant sont protocolisés (nombre maximal de personnes au sein de la pièce, respect des distance de sécurité, entretien de l'environnement, aération de la pièce ...). En savoir plus	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse
2.7 : Le respect des gestes barrières est évalué par l'encadrement. En savoir plus	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse

← Précédent Suivant →

Chapitre 2 : ressources humaines et qualification

- 8 questions (EMH,
correspondants,
protocoles ...)



Prise en compte des facteurs de risque des résidents et de leur entourage

3.1 : Vous avez envisagé des moyens d'isoler les résidents présentant des troubles cognitifs pour éviter la propagation du virus s'ils en étaient porteurs (en accord avec l'équipe médicale).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

3.2 : Le port de masque dans les espaces communs est proposé aux résidents qui le souhaitent et sont en mesure de le porter.

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

3.3 : La famille / les visiteurs ont été sensibilisés aux gestes barrières.

- Oui
 Non
 Sans réponse

3.4 : Le port de masque et l'hygiène des mains sont contrôlés à l'entrée dans la structure des visiteurs.

- Oui
 Non
 Sans réponse

3.5 : Une charte de visite présentée au conseil de vie sociale et rappelant les consignes est signée par les visiteurs et les intervenants extérieurs.

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

3.6 : Les visites sont organisées dans un lieu dédié (évaluées selon la situation épidémique de la structure et l'état de santé du résident).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

Chapitre 3 : facteurs de risque résidents

- 6 questions
(masque pour les
résidents,
familles,
chartes...)

18/02/2021



Amélioration des pratiques de soins

4.1 : Les personnels soignants disposent d'une tenue professionnelle propre, changée chaque jour et l'entretien est à la charge de l'employeur.

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.2 : Le personnel dispose de PHA au plus près du soin (ex : flacon de poche).

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.3 : Le personnel dispose des EPI à usage unique pour les soins aérosolisants en quantité suffisante (surblouse manche longue, masque FFP2, gants...) (disponibilité des stocks pour 3 semaines).

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.4 : Le port d'un tablier plastique à usage unique pour le nursing et les soins souillants / mouillants est systématique, y compris en dehors des périodes épidémiques (précautions standard).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

Chapitre 4 : Pratiques de soins

- 18 questions (tenue, EPI, PHA, ...)

4.5 : Le port de gants est réservé à certaines indications (exposition aux liquides biologiques, peau lésée...) ce qui implique qu'ils ne soient pas utilisés pour les soins propres (ex: réfection de lit) ou pour le contact avec la peau saine (ex : prise de tension artérielle).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.6 : L'utilisation des EPI par les professionnels dans votre structure est maîtrisée (indications, consignes d'utilisation).

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.7 : Le respect du port des EPI et de l'hygiène des mains sont régulièrement évalués par l'encadrement.

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.8 : Des procédures de désinfection des dispositifs médicaux (incluant les matériels comme les lève-malades, extracteurs à O2, déambulateurs, saturomètre) existent.

- Oui
 Non
 Sans réponse

4.9 : Des procédures d'hygiène entretien des locaux existent.

- Oui
 Non
 Sans réponse

Chapitre 4 (2) : Pratiques de soins

- 13 questions (gants,
décontamination du
matériel ...)

4.10 : Le bionettoyage des chambres et des parties communes après leur utilisation (ex: salle d'animation) est évalué régulièrement.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans réponse
4.11 : Vous disposez d'un détergent désinfectant virucide (Norme 14476) pour les surfaces hautes.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans réponse
4.12 : Le circuit d'élimination des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI) a été anticipé.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans réponse
4.13 : En l'absence de filière DASRI non perforants (déchets mous) il est prévu d'éliminer les déchets issus des résidents COVID-19 via la filière ordure ménagère en double sac après un temps de stockage de 24H.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans réponse

Chapitre 4 (3) : Pratiques de soins

- 13 questions
(bionettoyage,
déchets...)



Anticipation des épidémies

5.1 : Un circuit d'alerte interne existe, tout nouveau cas de COVID est immédiatement signalé aux référents COVID.

- Oui
 Non
 Sans réponse

5.2 : Le circuit de signalement externe est connu du référent COVID et de la personne qui le remplace en son absence.

[En savoir plus](#)

- Oui
 Non
 Sans réponse

5.3 : Une cellule de gestion des événements infectieux/COPIL COVID est constitué et activable si besoin

- Oui
 Non
 Sans réponse

5.4 : Une liste de coordonnées utiles est facilement disponible pour demander de l'aide extérieure (ARS, astreinte de gériatre, HAD, CPias....).

- Oui
 Non
 Sans réponse

Chapitre 5 : Epidémies

- 11 questions
(alerte, cellule de
gestion,
coordonnées utiles,
laboratoire ...)

5.5 : Une convention avec un laboratoire a été anticipée pour réaliser rapidement des tests RT-PCR au besoin.

- Oui
- Non
- Sans réponse

5.6 : Des TROD (test antigénique) sont disponibles dans la structure.

- Oui
- Non
- Sans réponse

5.7 : Le personnel est formé à la réalisation et l'utilisation des TROD (test antigénique).

- Oui
- Non
- Sans réponse

5.8 : Des renforts RH sont possibles en cas d'absentéisme important et ont été anticipés.

- Oui
- Non
- Sans réponse

5.9 : La suspension des visites en cas d'épidémie est anticipée en lien avec le Conseil de Vie Sociale (message aux familles ...).

- Oui
- Non
- Sans réponse

5.10 : La restauration en chambre en cas d'épidémie est anticipée.

- Oui
- Non
- Sans réponse

5.11 : La gestion d'une épidémie a été discutée en Conseil de Vie Sociale.

- Oui
- Non
- Sans réponse

18/02/2021

Toutes les données nécessaires sont remplies.

Votre score

- Oui = 21 / 47
- Non = 25 / 47
- Sans réponse = 1 / 47



télécharger vos réponses



Prévention de la COVID-19 en ESMS : Outil d'auto-évaluation

EHPAD DE LA VALLEE DU DON - 440000354

Votre score - 21 / 47

Prise en compte des aspects architecturaux pour la gestion d'une épidémie

1.1: Vous avez envisagé d'affecter du personnel dédié par unité/ par étage.

Dès l'apparition des premiers de COVID-19 l'établissement active une cellule de crise. Celle-ci va proposer une organisation des soins qui a pour objectif de limiter la transmission croisée du virus. Une mesure proposée sur la base d'expérience antérieure (épidémie de bactéries multirésistantes, de C. difficile) est d'isoler les unités touchées des autres en cohortant le personnel pour la durée de son poste de travail.

Non

1.2: Vous avez anticipé le regroupement des cas de COVID dans une unité dédiée qui pourrait être l'accueil temporaire (à défaut une marche en avant pour les soins).

Oui

1.3: Si la structure dispose de salles climatisées (chaud ou froid), vous avez assuré une maintenance régulière des dispositifs de climatisation afin de garantir une efficacité des filtres et réduire au maximum le recyclage de l'air

[En savoir plus](#)

Oui

1.4: L'aération des pièces communes et des chambres est protocolisée (indiquant une fréquence d'une à deux fois par jour).

[En savoir plus](#)

Une aération régulière par ouverture des ouvrants (fenêtres...) au minimum pendant 10 à 15 min deux fois par jour est recommandée. En cas de visite d'une personne à risque de forme grave de Covid-19, il est conseillé d'aérer la pièce dans laquelle le visiteur est reçu après la visite.

Quel que soit le type de système de climatisation utilisé, et de système de ventilation éventuellement associé, il est nécessaire de pratiquer une aération régulière.

1.5: Organisation du vestiaire du personnel

[En savoir plus](#)

La conception du local doit permettre son aération. Mettez à disposition du gel hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains. Limitez le nombre de personnes dans ces locaux. Dès lors qu'il n'est pas possible de respecter les mesures de distanciation sociale (d'au moins 1 m.), planifier les prises de postes de façon à répartir les arrivées du personnel et éviter les regroupements de personnes.

1.5.1: Les personnels disposent d'un vestiaire adapté pour répondre aux mesures barrières (permettant la distanciation)

2.2.1: Le personnel soignant et/ou en charge de l'entretien, intérimaire, de nuit et les bénévoles ont bénéficié d'une formation à l'hygiène des mains récente (

L'hygiène des mains doit être respectée par tout acteur du soin dans ces 5 indications de l'OMS, indépendamment du fait que l'on porte des gants ou non. L'hygiène des mains concerne également les résidents pris en charge dans une structure d'hébergement, avant et après l'accès à une pièce commune ou à du matériel partagé (couloirs, salle de restauration, plateau technique, salle de rééducation, salle d'animation, salle d'attente, consultation ...). L'hygiène des mains concerne aussi les visiteurs, intervenants extérieurs, accompagnants et bénévoles du monde associatif.

[Une boîte à outils vous permettra de mettre en place une sensibilisation des professionnels, résidents et visiteurs à l'hygiène des mains](#)

Non



preventioninfection.fr/boites-a-outils/hygiene-des-mains/

Applications YouTube Episode BHR Janvie... Activité téléphoniq... COVID-19 - Antibio... espace abbonemen... Nouvel onglet Reflections on Infec...

Annuaire ROR CPias Portail signalement e-SIN Connexion

RePIAS Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins

QUI SOMMES NOUS? DOCUMENTATION BOÎTES À OUTILS CAMPAGNES HYGIÈNE DES MAINS FORMATION PARTAGEONS

BOÎTE À OUTILS HYGIÈNE DES MAINS

Cette page regroupe les outils nationaux d'évaluation, de formation et de communication élaborés par la mission d'appui transversal à la prévention des IAS (MATIS) sur le thème de l'hygiène des mains (boîte à outils 2019-2023).

Ces outils, basés sur la littérature et données probantes, et testés en conditions réelles, sont des compléments aux outils existant déjà.



RéPIAS Réseau
de Prévention
des Infections
Associées aux Soins
PRIMO

[*http://antibioresistance.fr/*](http://antibioresistance.fr/)

Contact: BP-PRIMO@chu-nantes.fr

RéPIAS Réseau
de Prévention
des Infections
Associées aux Soins
PRIMO

18/02/2021